



AS Romillé Football – Saison 2019-2020
Documents à fournir pour une demande de licence

Année de naissance	Catégorie	Montant de cotisation		Documents à fournir
		-Nouveau licencié -Renouvellement de licence avant le 13 juillet 2019	Renouvellement de licence après le 13 juillet 2019	
Avant 1985	Vétérans	110€	120€	<p><u>-Dans tous les cas :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Demande de licence lisiblement complétée, signée du demandeur et/ou de son représentant légal, intégrant les éléments médicaux (questionnaire ou certificat médical). -Cotisation, en fonction de la catégorie. -Charte du footballeur signée. -Droit à l'image signé. <p><u>-Si besoin,</u> photo d'identité récente avec nom du joueur au dos.</p> <p><u>-Pour les licenciés mineurs:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -autorisation de transport (et autre) signée. -appel à bénévolat. <p><u>-Pour les nouveaux licenciés au club :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -Photo d'identité récente, avec nom du joueur au dos. -Copie de la carte d'identité ou du livret de famille. <p><u>Dotation pour tous les licenciés : paire de chaussettes et maillot d'entraînement.</u></p>
Entre 1985 et 2000	Seniors			
2001-2002	U19 - U18			
2003-2004	U17 - U16	100€	110€	
2005-2006	U15 - U14			
2007-2008	U13 - U12	90€	100€	
2009-2010	U11 - U10			
2011-2012	U9 - U8			
2013-2014	U7- U6	80€	90€	
Quelle que soit l'année	Féminines			
A partir de 2001	Dirigeant(e)	Pris en charge par l'ASR Football		
2005 et avant	Arbitre	Pris en charge par l'ASR Football + équipement		

Pour les jeunes footballeurs (catégories U6 à U19), il faut être attentif à ce que le médecin n'interdise pas le simple surclassement (sauf indication médicale contraire).
A partir du 3^{ème} licencié au sein d'une même famille, la cotisation pour la 3^{ème} licence (et les suivantes le cas échéant) passe à 50% de la cotisation normalement applicable (disposition applicable pour la cotisation la moins élevée).

Dates de remise des dossiers : samedis 15 juin, 22 juin, 29 juin et samedi 6 juillet 2019, de 10h30 à 12h au foyer ; à défaut, boîte aux lettres de l'ASR.

Seuls les dossiers complets seront réceptionnés, l'inscription ne peut être effectuée sans le dépôt de la totalité des documents.

Pour tous renseignements :

Site web : <http://asrfootball.jimdo.com>

Courriel : secretariat.asrfoot@gmail.com ou copresidence.asrfoot@gmail.com